

ÉCOLE LE RONDEAU

49125 TIERCÉ

## RAPPORT DU CONSEIL D'ÉCOLE

JEUDI 14 FÉVRIER

### Présents :

Mr Seguin (maire), Mr Duranton (adjoint aux affaires scolaires)

Mme Bolze (conseillère municipale)

Mr Daiguson (DDEN)

Mmes Chevé, Le Gouic, Brailly, Latour, Landemaine, Delhumeau, Lecomte, Bluteau-Toureau

Mrs Blasi, Écorchard (représentants des parents d'élèves)

Mmes Halley, Lavandier, Lemenand, Lemonnier, Vivès, Belleil, Paulet, Claudet

Mrs Romier, Velier, Amiot (professeurs des écoles)

### Excusés :

Mr Fabius (Inspecteur Éducation Nationale)

Mme Députier (maîtresse spécialisée)

Après un mot de bienvenue Mr Amiot propose de passer à l'examen de l'ordre du jour.

### 1) Aménagement des rythmes scolaires

Mr Amiot rappelle brièvement les éléments concrets qui suscitent une réflexion sur notre système éducatif. Les études internationales (PIRLS pour la lecture au niveau du CM1, PISA pour la lecture, les mathématiques et la culture scientifique au collège) montrent un léger recul des élèves français tout en restant au niveau de nos partenaires européens. Ce qui pose question, c'est l'écart qui se creuse entre les bons élèves et les élèves en difficulté et à plus forte raison le nombre très important d'élèves qui sortent du système scolaire sans qualification. Il est maintenant unanimement reconnu que le système scolaire français renforce les inégalités.

Il s'agit donc bien de travailler dans le cadre d'une réforme globale comprenant des éléments de fond (programmes, pratiques, évaluation, prise en compte de la difficulté) et des modifications sur la forme (rythmes scolaires, gratuité des activités périscolaires). La communauté éducative de l'école du Rondeau reste donc en attente dans beaucoup de domaines et regrette que, pour l'instant, la rénovation de l'école ne se limite qu'à un débat

sur l'aménagement de la semaine de classe. C'est dans ce cadre-là qu'il faut comprendre le mouvement de grève des enseignants du Rondeau.

Néanmoins il faut se tourner vers l'avenir et tenter de mettre en place cette réforme dans la concertation en gardant à l'esprit que c'est le bien être de l'enfant qui doit rester au cœur des débats qui ne manqueront pas de jalonner ce difficile chantier.

Mr Amiot donne la parole à Mr Seguin

Mr le maire souligne la nécessité de prendre le temps de la réflexion et d'associer à cette réflexion les partenaires de la commune, notamment la Communauté de communes, prestataire dans le cadre de l'accueil périscolaire. Il souhaite également associer les associations culturelles et sportives afin que chacun puisse faire remonter les difficultés rencontrées à l'occasion des diverses modifications envisagées. Une réunion publique se tiendra au cours du mois de mai, destinée à donner la parole aux familles, afin d'élargir la réflexion et recueillir le ressenti du plus grand nombre.

C'est dans cet esprit de réflexion et de large concertation que la commune a pris la décision de **reporter à 2014 l'application de cette réforme**. Il ajoute que seule cette décision est actée pour l'instant. Quant au choix de la demi-journée supplémentaire, Mr Seguin informe le Conseil que rien n'est décidé pour le moment. Les parents sont majoritairement pour le mercredi (65%), les enseignants du Rondeau pour le samedi (66%) et la commune s'interroge avec quand même une inclinaison pour le samedi compte tenu des contraintes budgétaires et pratiques liées à l'utilisation du mercredi matin (cantine, accueil périscolaire, marché de Tiercé...).

Mme Brailly revient sur le questionnaire distribué aux familles pour souligner que ce sondage s'est effectué avant toute forme d'information et que chez les parents une réflexion s'est également engagée. Au fur et à mesure que les informations circulent le débat s'enrichit et la réunion publique contribuera sans doute à apporter un nouvel éclairage.

Mr Amiot réaffirme l'importance des conseils d'école dans cet espace de réflexion et de la nécessité de proposer au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale une organisation concertée prenant en compte les intérêts de chacune des écoles.

Mme Bolze pose la question de l'étude dans la nouvelle organisation.

Mr Amiot répond que ce service proposé aux familles est bien présent à son esprit et que cette problématique reviendra dans le débat au moment opportun.

Il ajoute à l'attention de la municipalité que le problème des locaux se posera de manière incontournable. Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires pris en charge par la municipalité) se dérouleront inévitablement dans les classes ce qui obligera les enseignants à les libérer dès la fin des cours. Il est donc indispensable d'anticiper et de réfléchir à des espaces de travail pour les enseignants désireux d'effectuer leurs corrections et autres préparations au sein de l'école. D'autre part et vu le nombre de familles de l'école, il est également indispensable de réserver un ou deux espaces à la réception des familles après le temps de classe (environ 400 rendez-vous par année scolaire).

Mr le Maire répond que le budget de la commune est contraint et que chaque nouvelle dépense engagée est strictement encadrée, le coût de la mise en place des TAP étant estimé à 40 000 € pour la commune de Tiercé.

Mr Amiot ajoute qu'il serait opportun de penser à une personne responsable des TAP au sein de chaque école afin d'effectuer le transfert de responsabilité (temps de classe/TAP) et permettre au directeur de l'école d'avoir un interlocuteur en cas de problème.

En conclusion sur ce point Mr Amiot ajoute que le processus est maintenant engagé et qu'un abandon de la réforme est improbable. Il s'agit donc de travailler en concertation tant au niveau de l'aménagement des rythmes scolaires que de la mise en place du PEDT (Projet éducatif territorial) au sein duquel prendront place les TAP.

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) quant à elles, s'inséreront dans le projet d'école après une réflexion au sein du Conseil des maîtres. Les APC sont prises en charge par les enseignants à hauteur d'une heure par semaine en dehors des heures de classe et en groupe restreint. Comme les TAP et l'aide personnalisée actuelle, elles ne sont pas obligatoires et nécessitent l'accord des parents.

## **2) Questions des parents**

### ***A l'équipe pédagogique***

**École les mercredis 3 avril et 22 mai.**

Ils viennent en récupération du vendredi de l'Ascension ainsi que d'une des journées supplémentaires accordées à l'occasion des vacances de la Toussaint.

### **Rythmes scolaires**

Déjà traité

### **Nouvelle cour en gravier**

Réponse Mr le Maire. Les travaux de rénovation de la cour B sont programmés pour 2013 et s'étaleront sur les vacances d'hiver et les vacances de printemps. Quant à la sécurisation de l'entrée de l'école, rue de Longchamp, elle s'étalera sur 2 ans. Les travaux d'assainissement et d'enfouissement rue de Longchamp sont prévus pour l'été 2013 ; la finalisation des abords du Rondeau est prévue pour le printemps 2014.

### **Compte rendu du Conseil d'école sur le site de la mairie.**

Mr Amiot donne une suite favorable à cette demande.

### ***A la municipalité***

### **Pannes de chauffage**

Mr Seguin invoque des problèmes de baisse de tension sur le réseau ERDF, baisses de tension à l'origine des pannes de pompe responsables des coupures de chauffage. Pour l'instant les spécialistes sont à la recherche de la fuite, responsable de cette baisse de tension.

### **Mécontentement des familles et des enfants à l'égard de la cantine scolaire**

Mr Durantou s'étonne de ce retour et fait référence à l'enquête du mois de décembre où 92% des familles se montraient satisfaites de la restauration.

Mme Landemaine précise que c'est l'écart entre le menu annoncé et le menu réel proposé qui est source de mécontentement. Ceci étant particulièrement vrai pour les entrées.

Mr Duranton rappelle que les entrées sont confectionnées à partir de produits frais et que ceci entraîne des exigences et des contraintes particulières parfois difficiles à gérer.

Les parents soulignent néanmoins que certaines familles se plaignent du fait que l'enfant ne mange pas le plat qui était prévu à l'inscription.

Mr Amiot conclut ce point en rappelant que les familles peuvent obtenir un menu papier sur simple demande dans le cahier de l'enfant mais qu'à ce jour, très peu de familles font la démarche.

### **3) Questions de l'équipe pédagogique à la municipalité**

#### **Connexion internet dans toutes les classes**

Mr Seguin informe le Conseil que cet investissement est pris en compte dans le budget 2013.

#### **Affichage dans les couloirs des nouveaux modules**

Mr le maire propose de confier cette tâche aux services techniques.

#### **Alarme incendie (déclenchement centralisé)**

Mr le Maire informe le Conseil qu'après étude, un changement d'installation engendrerait un coût de 10 000 € ce qui lui semble très élevé. D'autre part, les pompiers ont rendu un avis de conformité quant à cette installation.

#### **Phasage des travaux de la cour**

Déjà traité

#### **Pose d'une poubelle à l'entrée de l'école.**

Mr le Maire donne un avis favorable suite à cette demande.

#### **Aménagement du champ contigu à l'entrée de l'école**

Mr le Maire confirme le projet mais souligne que la météo n'a pas permis de commencer les travaux car la terre était trop mouillée. La participation des enfants est toujours d'actualité.

#### **Préau de l'entrée rue de Longchamp (plusieurs fois souillé de débris)**

Mr le Maire prend acte de ce problème et informe le Conseil qu'il a déjà eu l'occasion de s'en entretenir avec la gendarmerie qui effectue des rondes régulières dans le secteur.

#### **Problème électrique avant dernier module (baisse d'intensité lumineuse s'il n'y a pas de mouvement dans la pièce).**

Mr Amiot demande à Mr le Maire de mettre à l'étude la possibilité de passer à des interrupteurs traditionnels dans ces trois classes car le système actuel ne permet pas d'obtenir un éclairage satisfaisant. D'autre part, en période hivernale et à l'occasion de

rendez-vous avec les familles, il faut régulièrement se lever pour produire du mouvement et ainsi relancer l'intensité lumineuse.

Mr Duranton prend note.

### **Inscriptions à la cantine**

Mr Amiot rappelle au Conseil les événements ayant conduit à une modification du mode d'inscription à la cantine et plus particulièrement de passer d'une inscription reposant sur la parole de l'enfant à une inscription transmise par les familles.

Mr le maire pense que ce système d'inscription est lourd à gérer et qu'il ne résout pas le problème de responsabilité.

Mr Amiot insiste sur le fait que ce système a permis de réduire le risque de fugue et permet aux enseignants de s'appuyer sur un écrit des parents au moment de faire leurs groupes pour la cantine. D'autre part, le nombre d'occasionnels étant très important (30%), il est quasi impossible de s'appuyer uniquement sur les habitudes des familles.

Mmes Landemaine et Lecomte soulignent qu'il est plus rassurant pour les parents de transmettre eux-mêmes les inscriptions à la cantine.

Mr le Maire propose de prendre le temps de la réflexion et informe le Conseil que la municipalité prendra sa décision lundi 18 février.

***Décision rendue ultérieurement : pas de changement d'ici la fin de l'année.***

### **Chauffage dans les nouveaux modules**

Mr Amiot informe Mr le maire que la température est trop élevée dans les nouveaux modules et particulièrement le dernier. La température relevée le jour du Conseil était de 22° avant l'entrée en classe des enfants. La température monte donc ensuite régulièrement à 25°, ce qui est trop élevé. Il serait donc souhaitable que l'organisme chargé de la maintenance vienne régler la température en montrant à Mr Thibault la manière de procéder.

Mr Duranton prend note.

***Attendus pour des raisons de Conseil municipal, Mr le maire et Mr Duranton quittent la salle.***

## **4) Conseil des enfants**

### **Jeu de billes**

Le jeu de billes sera détruit à l'occasion de la rénovation de la cour. Les enfants demandent donc s'il est envisagé d'en reconstruire un et à quel endroit.

Mr Amiot leur répond qu'une réflexion va s'engager pour effectivement étudier le choix d'un nouvel emplacement.

### **Point de pénalty pour le football.**

Pas de problème, deux points de pénalty vont être marqués au sol afin de dissiper les malentendus.

### **Bancs à l'abri**

Les représentants des classes ont soulevé le problème des bancs qui se trouvent « en extérieur » et ne sont pas accessibles en cas de pluie.

Mr Amiot les félicite pour cette remarque, car ce problème avait probablement échappé aux adultes jusqu'alors. Une demande va donc être déposée près de la mairie, soit pour déplacer quelques bancs soit pour en mettre de nouveaux.

### **Divers**

Certains enfants ont proposé d'interdire les élastiques sur la cour des footballeurs et de dissuader les enfants de CP d'utiliser les nouvelles toilettes compte tenu de leur libre accès aux toilettes de leur bâtiment.

Mr Amiot a conclu ce Conseil des enfants en rappelant qu'une règle de vie commune ne se construit pas en additionnant les interdits mais en faisant appel au bon sens de chacun. Il a donc conseillé aux enfants de bien profiter de ce qui était permis avant de réfléchir à de nouveaux interdits.

## **6) Informations diverses**

### **Voyage des CM2 en Charente maritime.**

La sortie est programmée les 25, 26 et 27 mars.

Mme Guilbert, enseignante de CM2, remplace Mme Potier, indisponible, dans l'équipe d'encadrement.

### **Semaine des arts**

Elle se déroulera du 24 au 28 juin. Le Pax n'étant plus disponible, une demande de mise à disposition de la salle Balavoine va être transmise à la mairie.

### **Prochain Conseil d'école**

**Jeudi 30 mai 2013 18h00**

**La secrétaire de séance**

G. Claudet

**Le directeur**

JP Amiot